



# **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

***Samedi 06 avril 2019***

Salles des Associations, Mairie de Sigy-en-Bray à 18h00

## PROCES-VERBAL

Le Président ouvre la séance à 18h10.

Il remercie les adhérents présents.

Après avoir constaté le nombre de présents, soit 29 adhérents et de procurations, soit 30, le Président ouvre la séance conformément aux statuts (59 adhérents présents et représentés).

Après avoir rappelé l'ordre du jour, il en aborde chacun des neuf points, à savoir :

### 1/ Adoption du procès-verbal de 2017 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 2/ Rapport d'activités de l'association pour l'année 2018 :

Le Président donne lecture du rapport d'activité joint, indique et commente chaque action entreprise en félicitant les différents organisateurs, remercie les bénévoles, partenaires et donateurs.

L'ACPSL est une oeuvre d'intérêt général et les dons qui lui sont faits bénéficient de la déduction fiscale de 66%, tant pour les particuliers que pour les entreprises.

L'année 2018 a été une année de consolidation avec des manifestations qui rencontrent toujours du succès. Concernant les concerts, un noyau de fidèles y participe car ces concerts sont de qualité. Les concerts ont continué à s'ouvrir à d'autres lieux, qui répondent davantage à des exigences d'espace pour les artistes, notamment les églises dont le chœur doit être assez large pour accueillir plus de deux instrumentistes.

Il est rappelé que l'une des raisons d'être de notre association est de faire venir la culture sous toutes ses formes en milieu rural.

Cf. le rapport moral ci-joint.

Pour conclure il invite les participants à consulter régulièrement le site internet de l'association : [www.acpsl.com](http://www.acpsl.com)

### 3/ Rapport financier :

Le Président donne ensuite lecture du rapport financier joint.

### 4/ Affectation du résultat :

Sur proposition de la trésorière, l'excédent de l'exercice est affecté en report à nouveau aux réserves de l'association.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### 5/ Quitus aux membres du bureau et du Conseil d'administration :

Quitus est donné à l'unanimité sur le rapport d'activité et les comptes de l'association pour l'exercice 2018.

### 6/- Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau

Les huit nouveaux membres du conseil d'administration, élus à l'unanimité, sont :

Madame Isabelle BEAUSSANT

Madame Maryline BLAVETTE

Monsieur Olivier CAMUS

Madame Ivana CARROBOURG

Monsieur Olivier GOSSE

Madame Christine de PAS

Monsieur François PEROTTO

Monsieur Patrick RAMELET

Les nouveaux membres du bureau, élus à l'unanimité, sont :

Monsieur François PEROTTO : Président

Monsieur Olivier GOSSE : Secrétaire

Monsieur Patrick RAMELET : Trésorier

### 7/ Programme des activités 2019 :

Le Président propose le programme ci-joint.

Le programme proposé pour 2019 vise à davantage s'ouvrir géographiquement, afin de toucher un nouveau public et d'être dans des lieux qui permettent aussi d'avoir un plus grand nombre de spectateurs.

#### 8/ Cotisation et budget prévisionnel :

Le président expose les données du budget prévisionnel joint pour l'année 2019.

Il propose que la cotisation soit maintenue à 10 € pour 2019.

L'assemblée prend acte des données budgétaires et approuve à l'unanimité le montant de la cotisation et le budget prévisionnel.

#### 9/ Questions diverses :

Il est suggéré que l'année 2020 commence à être préparée dès maintenant. C'est pourquoi une réunion du conseil d'administration sera organisée rapidement à ce sujet.

Olivier Camus indique que le site Internet va être revu avec une nouvelle identité visuelle et un nouveau logo.

Les adhérents sont également invités à faire part de leurs idées et réflexions ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 19h05.